

Sécurité du chantier : protection collective et organisation des secours

Objectif :

- Protéger les personnes extérieures et les intervenants du chantier et prévoir l'accès au secours

Contenu :

- Examen de chantier et de son environnement en lien avec la fiche de chantier et la DICT (déclaration d'intervention de commencement des travaux).
- Délimitation du chantier, réglementation en vigueur concernant le balisage de chantier et détermination du périmètre de sécurité.
- Réglementation et conduite à tenir si proche des lignes électriques et ferroviaires ; identification des risques d'accidents liés à la proximité d'une voie publique.
- Accès de secours : éléments à prendre en compte et à prévoir.
- La trousse de secours : son contenu et sa mise à jour.
- Mise en place en conditions réelles d'un chantier.

Moyens pédagogiques :

Supports papiers, vidéoprojecteur, cas pratique

Mode de validation des acquis :

Attestation de suivi de la formation, modèle pouvant servir dans le montage d'un dossier VAE.

Intervenants :

Antoine TACQUARD ☆ Entreprise SYLVA TECHNIC ☆ WILLER SUR THUR
Jacques HAEBIG - CAAA

Durée : 1 Jour

Dates : 7 mars 2012

Lieu : CFPPA du Haut Rhin – Rouffach + site arboré

Tarif 2012 :

<u>Statut</u>	<u>Tarif 2012</u>
Chef d'exploitation cotisant au VIVEA *	33 €
Salariés cotisant au FAFSEA	0 € (prise en charge totale par le fond de formation si renvoi du bulletin d'inscription FAFSEA)
Autres fonds de formation (AGEFOS, OPCA2, OPCALIA...)	161 €

* si prise en charge par le comité VIVEA et justificatif de cotisation à jour.